

OBJET : Demande de subvention au Conseil Départemental de Loire-Atlantique – Aménagement rue du château

EXPOSE

La Ville a acquis des maisons le long des remparts afin de les démolir pour révéler les remparts, requalifier la rue et augmenter la part du végétal dans la Ville. L'aménagement de la rue est ainsi, au même titre que l'aménagement de la Promenade du Duc d'Aumale, l'occasion d'affirmer l'importance accordée à la valorisation du patrimoine architectural et paysager.

Ce grand projet urbain vise à valoriser ce site remarquable par la démolition des immeubles adossés aux remparts et par la création d'espaces publics paysagers, la désartificialisation des sols et la création d'un large cheminement vélo et piétonnier.

Le projet d'aménagement de la rue du château a été retenu au contrat cadre pluriannuel AMI Cœur de bourg - Cœur de ville, avec le Département de Loire-Atlantique.

Ainsi, il vous est proposé que la Ville sollicite une aide financière auprès du Département pour l'aménagement de la rue du Château.

DECISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide

1. de solliciter une aide financière auprès du Département de Loire-Atlantique pour l'aménagement de la rue du château ;
2. d'autoriser M le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées par 29 voix
Abstentions : 4 (M. BARON, M. GAUDIN,
Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant
A la Halle de Béré, le 16 décembre 2021



Le Maire,
Alain HUNAUULT

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20211222-15-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-12-2021

Publication le : 22-12-2021

Le Maire,
Alain HUNAUULT





VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 16 DECEMBRE 2021

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

L'an deux mil vingt et un, le seize décembre 2021, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le dix décembre 2021, se sont réunis à la Halle de Béré en respect des règles de distanciation sociale, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, M. KESKIN, , Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. BEASSE, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme GALLAND-PLUMEJAULT a donné procuration à M. LE MOEL

M. GICQUEL a donné procuration à M. BOISSEAU

Mme PAYET a donné procuration à M. NOMARI

M. EMERIAU a donné procuration à Mme CIRON

Mme CHAUVIN a donné procuration à Mme BOMBRAY

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20211222-15-DE

◆◆◆◆◆◆◆◆

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-12-2021

Publication le : 22-12-2021

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

Le Maire,
Alain HUNAUT



Hôtel de Ville – B.P. 189 – 44146 CHATEAUBRIANT CEDEX
02.41.02.32 – Fax : 02.40.28.16.04 – Site Internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>
e-mail : mairie@ville-chateaubriant.fr